

## VICHY ET LES COMMUNES DU VAR OU LES DILEMMES DE L'ÉPURATION

On sait que la République était au village depuis longtemps. Si longtemps d'ailleurs que le terme provençal — « la comuna » qui désigne avant tout la mairie — s'est chargé d'un contenu affectif et démocratique que le français rend mal. Il n'est pas sans rapport avec un campanilisme encore plus ancien. Mais c'est dans ce terreau municipal que le « Var Rouge » de la III<sup>e</sup> République plongeait ses racines<sup>1</sup>. Contrôler la commune était donc un enjeu politique de premier plan et dont l'État Français s'est évidemment soucié.

### LE VAR REPUBLICAIN

A priori, le milieu pouvait être considéré comme hostile. Une statistique des Renseignements Généraux<sup>2</sup> dresse pour 1939 le tableau politique suivant :

Municipalités communistes	: 5	radicales-socialistes	: 22
Municipalités S.F.I.O.	: 24	radicales indépendantes	: 11
Municipalités U.S.R.	: 43	républicaines de gauche	: 15
Munic. socialistes indépendantes	: 24	de droite	: 5 <sup>3</sup>

Ces chiffres sont contestables ; nombre de ces conseils sont composites, souvent sans aucun militant encarté et donc difficilement classables. Ils ont cependant le mérite d'illustrer l'ampleur du vote « rouge », mais aussi son ambiguïté. Signe d'une faiblesse partisane et

---

1. Le Var du XIX<sup>e</sup> siècle a fait l'objet de recherches importantes de la part de M. Agulhon, en particulier *La République au village*, Paris 1970, d'E. Constant : *Le département du Var sous le Second Empire*, thèse dactylographiée Aix, 1977 et Y. Rinaudo : *Les Paysans du Var à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle* Lille, 1982. Sur le *Var Rouge* J. Girault : « A la recherche du Var Rouge » in *Cahiers de la Méditerranée* décembre 1973 et nombreuses contributions au *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français 1919-1939*, Ed. Ouvrières.

2. Cabinet 600, rapport établi dans l'été 1942. Toutes les références de dossiers concernent les Archives Départementales du Var qui possèdent sur la période un fond très riche.

3. 151 communes dans le Var d'alors. Le rapport en a omis 2.

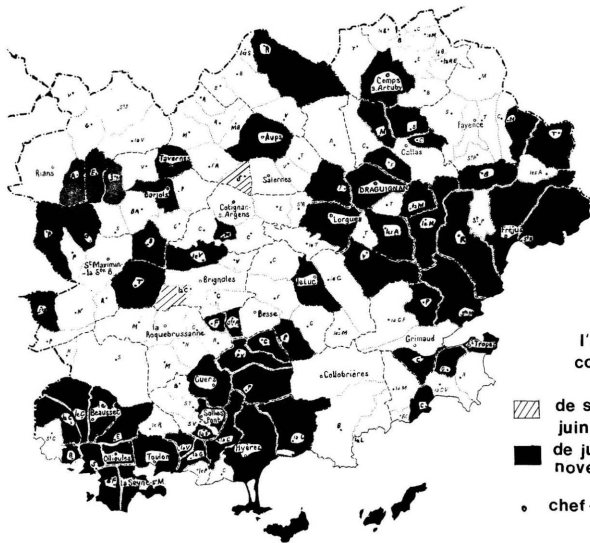


fig. 1

**l'épuration des communes varoises**



de septembre 1939 a  
juin 1940 seulement



de juillet 1940 a  
novembre 1942

• chef-lieu de canton

idéologique certaine, « le ventre mou de la gauche »<sup>4</sup> est fortement représenté. Le « Var Rouge » n'est guère révolutionnaire, il est républicain avant tout, marqué par les luttes des « petits » contre les « gros », des « mangeurs de curés » contre les cléricaux, des « rouges » contre les « blancs ». On comprend cependant pourquoi la police, commentant ce tableau, estimait que « la réputation du Var Rouge n'était pas surfaite » et se lamentait sur la faiblesse des partis de droite qui « n'existaient pour ainsi dire qu'à Toulon ».

Toulon était l'exception puisque Marius Escartefigue avait réussi de justesse à conserver la mairie en 1935. Ailleurs la droite n'était pas absente, mais souvent alliée ou ralliée, faute de poids électoral suffisant, à la gauche modérée.

L'Etat Français n'a pas créé l'épuration. La III<sup>e</sup> République finissante — et donc une partie de la gauche installée — lui avait ouvert la voie en éliminant la plupart des élus communistes. Dès la mi-octobre 1939, 3 municipalités avaient été suspendues (Carnoules, Tourves, Sillans) et, en février 1940, 5 maires sur 6 avaient été révoqués. Tous, pourtant, avaient publiquement désavoué le pacte germano-soviétique, suivis dans 5 communes par la majorité du conseil municipal. Au 26 février 1940, avaient été éliminés, en outre, 5 adjoints communistes sur 9 et 39 conseillers municipaux sur 76. L'épuration s'était poursuivie les semaines suivantes et n'avait épargné que quelques conseillers municipaux isolés ainsi que la municipalité de Flayosc presque entière. Le mécanisme politique et psychologique était donc en place à l'avènement de Vichy.

#### UNE EPURATION MASSIVE

La loi du 16 novembre 1940, modifiée le 2 juin 1941, donne des moyens d'action plus expéditifs et une justification au nouveau régime. Il ne se prive pas d'user des possibilités ainsi offertes, ce qui illustre de façon significative les appels à l'union lancés par le Maréchal Pétain et encore confirmés par l'Amiral Darlan en 1941. De juillet 1940 à novembre 1942, 63 communes sont affectées par un changement important de leur représentation locale, soit 43 % des communes épargnées sous la III<sup>e</sup> République, auxquelles il faut ajouter 3 des 4 délégations spéciales mises en place dans les communes communistes et remplacées sous Vichy. Haussmann en 1849 ou la République de Thiers et Mac Mahon n'en avait pas fait autant !

Les communes les plus petites sont évidemment les moins touchées : 3 sur 20 de moins de 200 habitants. Par contre, au-delà de 1.000 habitants, la

4. J.-P. Azema : *De Munich à la Libération*, tome 14 de la Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, Le Seuil, p. 102.

proportion s'inverse à 39 sur 60 et, si l'on ne tient compte que des communes de plus de 2.000 habitants, seuil plancher prévu par la loi du 16 novembre, 19 sont profondément modifiées pour 8 maintenues ou à peine retouchées. C'est pourquoi 85 % de la population varoise a été concernée par l'épuration municipale de Vichy, Toulon faisant partie du lot. Mais, même si l'on exclut cette ville de 145.000 habitants, 75 % des Varois n'en restent pas moins touchés.

La répartition politique des épurés ou remplacés n'a rien pour surprendre, sinon par l'ampleur de l'éventail des tendances atteintes. Certes les municipalités de droite et bien modérées ne sont guère modifiées, à une exception près et de taille : Toulon. L'épuration a porté plutôt sur les municipalités les plus à gauche, surtout parmi les communes les plus importantes. Ont été ainsi éliminées la seule municipalité communiste restante, 70 % des municipalités S.F.I.O. ou U.S.R., 36 % des municipalités socialistes indépendantes, socialisantes ou radicales socialistes — communes souvent petites — mais encore 28 % de communes à majorité plus modérée. On a, de toute évidence, réglé les comptes du Front Populaire, mais aussi à l'occasion de la République. Dans les communes de plus de 1.000 habitants, cette tendance est renforcée puisqu'il ne reste que 4 municipalités modérées sur 8, 11 socialistes indépendantes ou radicales sur 19, 6 U.S.R. sur 11 et une seule S.F.I.O. sur 14. Vichy n'a pas eu la mémoire courte.

Si la logique de l'épuration est politique, la rigueur n'a pas vraiment présidé au choix des cibles. En fait, cet étiquetage dont nous avons dit le caractère parfois contestable masque un empirisme soumis aux situations locales, des hésitations, des emballements et des contradictions qu'il faut essayer de rendre. La chronologie de l'événement va nous y aider.

#### 1941, L'ANNEE DE LA PURGE

Dans une douzaine de communes, la dissolution et le remplacement par une délégation spéciale ne sont que la réponse à une crise municipale très ordinaire : démission ou disparition d'un maire que personne ne veut relayer, gestion laissant à désirer, luttes intestines rendant la situation inextricable. Les 3 premiers cas de dissolution — avant novembre 1940 — correspondent à ce type de problèmes qui se posent en général dans de petites communes. Comps, Gassin, Forcalqueiret, etc n'auraient pas subi de modifications sans cela, selon toute vraisemblance. Naturellement, le remplacement profite plutôt à des partisans du Maréchal.

L'épuration politique ne commence vraiment qu'en novembre, (cf. fig. n° 1) avant même l'application de la loi du 16. Elle commence lentement par des cibles de choix : Le Muy, à quelques kilomètres de la préfecture (Draguignan), fief du sénateur Senes, président du Conseil Général, type du notable socialiste rural influent et pragmatique et Saint-Raphaël, 5<sup>e</sup> ville du Var, dirigée par l'ancien député communiste Fournier, passé à la S.F.I.O.,

toujours avocat des intérêts soviétiques, en butte à une opposition de droite vigoureuse et à des critiques de gestion, sont touchées le 21 novembre 1940. Fréjus, municipalité à tendance socialiste et radicale, et Draguignan, gérée par le député S.F.I.O. Collomp, suivent en décembre. Entre temps, et c'est la grande surprise, la municipalité toulonnaise a été dissoute (le 29 novembre). L'opération a été réalisée à la hâte, en prélude au voyage du Maréchal Pétain le 4 décembre. Escartefigue, seul député de droite du Var, avait pourtant voté les pleins pouvoirs le 10 juillet, mais son passé militaire contestable et un itinéraire politique sinueux pouvaient expliquer son rejet par Vichy. Populiste, démagogue, bien représentatif des maires des grandes villes de la côte, habile réalisateur au demeurant, il ne manquait pas d'ennemis à droite et l'on a tout lieu de supposer que la Marine a beaucoup fait pour son éviction. C'est en tout cas son candidat à elle, l'inattendu et peu connu Coulon, haut fonctionnaire du ministère de la Marine, qui préside la nouvelle délégation spéciale.

Dans cette première fournée de villes épurées, 3 absences de marque : celles de Hyères et La Seyne, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> communes du Var, et celle de La Garde dont le député-maire S.F.I.O. Zunino a voté non le 10 juillet, tout comme Senes et Collomp. Or nous savons que le préfet, en novembre et encore au début 41, n'était pas très chaud pour le remplacement de la municipalité seynoise, et dans cette « protection » momentanée de l'arrondissement de Toulon — hormis Toulon même, mais là la décision a été prise à Vichy — on peut soupçonner l'attitude conciliante du sous-préfet Lahilonne dont on reparlera.

Mais, à partir de la fin janvier 1941, la vague épuratrice s'élargit, s'étale le long de la côte, le long de la dépression entourant les Maures et gagne peu à peu le Var de l'intérieur. L'apogée est atteinte au mois de juin avec 8 dissolutions dont celle du conseil municipal de La Garde. Hyères et La Seyne en février, tout comme la municipalité de l'ancien député radical Coreil à Sanary, celle du S.F.I.O. Maurel à Bandol ou encore celle des socialistes anti-Front Populaire de La Valette, ont été emportées à leur tour. S.F.I.O., U.S.R. et même, à l'occasion, gauche modérée, tous sont touchés simultanément malgré les gages que les uns et les autres ont donné aux représentants du pouvoir. La municipalité d'Hyères (majorité U.S.R.) a été l'une des premières à voter une motion en faveur du Maréchal, le 18 juillet 1940. Celle de La Seyne (majorité S.F.I.O.) a fini par démissionner après avoir été défendue par l'administration préfectorale qui avait misé sur le conseiller général Lamarque, 1<sup>er</sup> adjoint mais vrai maire ; comme à La Garde et dans bien d'autres communes même socialistes S.F.I.O., les édiles de La Seyne avaient admis en novembre de modifier les noms de rue « encombrants », y compris celui du pauvre Salengro ainsi rejeté par les siens. Le 14 février 1941, le préfet écrivait encore au sujet de Lamarque que sa « bonne foi pourrait faire espérer un ralliement »<sup>5</sup>.

5. 18 M 97 : La Seyne rapports du 9 novembre 1940 et du 14 février 1941.

Mais en fait dès ce moment-là, la dynamique enclenchée par le gouvernement de Vichy mettait le vent en poupe à une droite jusqu'alors bridée et condamnait l'espoir de ralliement d'une gauche devenue complètement évanescence.

Le mouvement de remplacement des élus se poursuit durant l'été, (graphique n° 2) et touche désormais les petits villages. Il s'éteint en février 1942 ; on rentre alors dans une nouvelle phase, celle du renouvellement des élus nommés l'année précédente et prématurément usés.

Le durcissement du gouvernement dans l'été ne paraît pas responsable de l'ampleur des changements décidés, mais bien plutôt la pression exercée par les tenants du régime qui amènent la démission des maires que Lahilonne devenu préfet n'aurait sans doute pas voulu éliminer. En effet, il a remplacé depuis plusieurs mois (officiellement en avril, en fait un peu avant) le préfet Gentil, conseiller à la cour des comptes et, semble-t-il, peu à l'aise dans ses fonctions préfectorales. Si son prédécesseur était strictement pétainiste, Lahilonne, lui, a davantage le profil du préfet républicain : originaire du Sud-Ouest, lancé par les frères Sarraut, bien vu de la Marine et appuyé par un frère amiral, il doit sa protection à Darlan mais garde la façon et le tutoiement démocratique. Sous-préfet, il a essayé d'éviter le remplacement de certains élus et s'est montré un défenseur de la prééminence des maires et de l'administration face aux prétentions légionnaires. Mais, arrivant à la préfecture, il laisse tout d'abord s'étendre un mouvement commencé bien avant, les dissolutions du printemps 1941 étant en route depuis parfois plusieurs mois. Probablement sans grande sympathie pour la droite conservatrice traditionnelle, il ne tarde pas à s'opposer à la direction départementale de la Légion (été 1941) <sup>6</sup>. Le conflit s'aggrave dans les mois qui suivent, au point que Lahilonne presse les élus encore en place de résister aux empiètements de ses responsables locaux. <sup>7</sup> D'après un rapport daté d'octobre 1943 et émanant des M.U.R. <sup>8</sup> bien implantés dans l'administration préfectorale, Lahilonne « a su donner à chaque tendance l'impression qu'il lui était dévoué » et « est toujours demeuré le type accompli de l'opportuniste ». Mais ce rapport qui est assez indulgent à son égard note aussi « qu'il a constamment conservé dans son cabinet le buste de la République ». On peut ajouter que, muté dans les Côtes-du-Nord sous la pression de la Légion en avril 1943, il y sera arrêté

---

6. 18 M 86 : Correspondance du chef de la Légion et du préfet qui repousse ses offres de service (29 septembre - 3 octobre 1941).

7. Dossiers communaux non classés : Saint-Tropez, interception téléphonique de la mairie de Gassin au lendemain de la visite du préfet : « Il a surtout dit aux légionnaires d'ici qu'ils n'ont pas tous les pouvoirs pour agir comme ça et se substituer en somme à l'autorité compétente. » (7 février 1942).

8. Archives privées. M.U.R. : Mouvement Unis de la Résistance.

par les Allemands et envoyé en déportation. Son attitude peut donc expliquer la sensible diminution des démissions de maires élus au dernier semestre 1941 et un relatif freinage de l'épuration, puis son arrêt en 1942. On ne saurait oublier que le « nettoyage » fait au préalable et l'évolution de l'opinion y sont aussi pour quelque chose.

Sans être — et de loin — le seul maître du jeu, le préfet nous apparaît comme un acteur déterminant. Il jouit d'une autonomie certaine dans le débat ouvert entre ceux qui prennent au pied de la lettre les appels à l'union lancés par le Maréchal et les partisans de la revanche.

#### LES REVANCHARDS

Les impulsions venues de Vichy sont filtrées par le préfet. Les interventions sont fréquentes sous la forme de demandes d'enquêtes, assez nombreuses au premier semestre 1941, plus espacées après (graphique n° 2). On peut supposer que Vichy a poussé au changement dans certains cas : à La Seyne ou pour éliminer le sénateur Senes. Mais le seul cas d'intervention directe et impérative — le préfet n'était pas chaud — concerne Toulon. Pour le reste, il n'y a pas, venant d'en haut d'orientations univoques. D'où la lutte préfet contre Légion. Les autorités militaires brûlent d'épurer et leurs interventions en ce sens ne sont pas rares. La préfecture maritime s'intéresse de près aux localités proches de Toulon mais n'obtient pas toujours satisfaction. Ainsi, malgré ses demandes répétées, le Docteur Cauvin, maire et conseiller général S.F.I.O. de La Roquebrussanne, est maintenu<sup>9</sup>. Le général commandant la subdivision du Var n'est pas en reste et fait parvenir les rapports de gendarmerie sur les municipalités qu'il fait surveiller pour favoriser leur élimination. Reprenant divers ragots et se livrant à des amalgames aussi sommaires que les délateurs anonymes, ces interventions, assez fréquentes au printemps 1941, ne manifestent pas un grande intelligence politique<sup>10</sup>.

Plus subtiles et fouillées sont les enquêtes de la police spéciale. Son rôle est tout à fait important, puisqu'elle doit vérifier les dénonciations de toute nature qui parviennent au cabinet du préfet, établir les biographies des personnes en cause, rechercher les éventuels candidats au remplacement et les proposer. Sans entériner forcément ses choix, le préfet dépend en grande partie de l'information qui lui est ainsi fournie. Dans l'ensemble, elle épouse les orientations du régime et est souvent favorable à l'épuration.

Dans les débuts, le préfet a « bénéficié » d'autres éléments d'appréciation fournis par le Centre de Documentation et d'Etudes, sorte de police parallèle, vite dissoute, qui surveillait quelques communes de gauche.

9. Dossiers communaux non classés : La Roquebrussanne.

10. Interventions conservées pour 11 communes en 1941.

Des rapports du même acabit ont été fournis à la même époque — officiellement — par la Fédération Varoise du Patronat qui avait délégué pour cela son secrétaire général. Faisant croire à un mandat officiel, il recherchait même les remplaçants possibles <sup>11</sup>.

Mais le moyen d'intervention le plus ordinaire des vichysois de toute obédience a été la dénonciation, anonyme ou pas, relayée par les interventions légionnaires dans l'hiver 1941 (fig. 2). Les dénonciations sont, la plupart du temps, à l'origine des demandes de renseignements de Vichy. Le dénonciateur, comme les instances légionnaires, joue souvent sur les deux registres, local et gouvernemental. Malgré ses proclamations vertueuses à l'égard des lettres anonymes, l'administration commande dans tous les cas une enquête à la police spéciale. Mieux encore, le courrier des sections légionnaires ou de l'Union Départementale, surveillé de près par le contrôle postal, et — on s'en serait douté — bourré de griefs contre les élus en place, alimente aussi les dossiers de l'administration et de la police.

Les dénonciations avaient connu dès la « drôle de guerre » un certain succès contre les communistes. Les élus ne commencent vraiment à être visés qu'à partir d'octobre 1940, mais un courant soutenu est rapidement atteint. Elles émanent le plus souvent de « vrais » ou de « bons français », d'anciens combattants puis de légionnaires qui clament isolément ou collectivement leur écœurement contre les agissements des suppôts du Front Populaire et leur désir d'une élimination qui tarde trop à leur gré. Les militants P.S.F. ou Action Française, des groupements d'opposition municipale — à Bandol, par exemple, un « comité de vigilance et de défense des intérêts des mobilisés » — ne sont pas absents, loin de là, de ce genre d'activité. Une fois la Légion localement constituée, elle draine ces mécontents et monopolise presque toutes les dénonciations, complaisamment reprises par l'Union Départementale qui intervient souvent auprès du préfet. Le président départemental de la Légion dénonce ainsi le 2 janvier 1941 <sup>12</sup> la municipalité de Sanary afin de la faire dissoudre et il reprend pour cela ce que l'on trouve dans toutes les affaires de ce genre : sympathies communistes, propagande et mercantilisme sans frein, refus de participer aux cérémonies légionnaires et d'attribuer le nom du Maréchal à une artère de la localité, rappel du temps où l'on jouait « L'Internationale » et où le drapeau tricolore devait saluer le drapeau rouge... En fait, la municipalité en question était de tendance radicale, élue sous l'étiquette « Intérêt local » contre une liste S.F.I.O. et présidée par un ancien député du Var. Coreil : elle recontraît l'opposition virulente d'une section légionnaire qui voulait son élimination à tout prix.

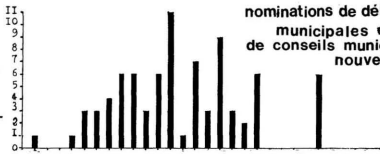
11. Interventions du C.I.E. pour Hyères et Sainte-Maxime au moins. Interventions patronales à Carnoules et Cavalaire au moins. Dossiers Cour de Justice de Toulon.

12. 18 M 97 : Sanary.

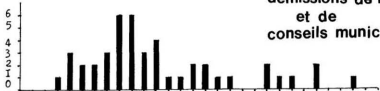


fig.2  
juin  
1940  
à  
novem-  
bre  
1942

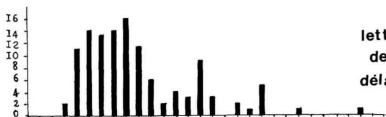
nominations de délégations  
municipales et  
de conseils municipaux  
nouveaux



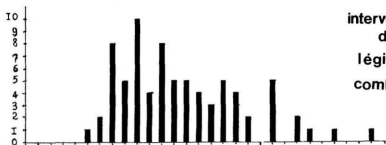
démissions de maires  
et de  
conseils municipaux



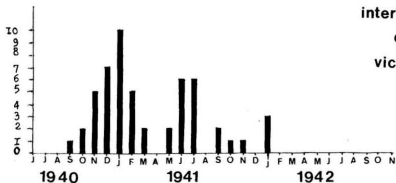
lettres  
de  
délégation



interventions  
de la  
légion des  
combattants



interventions  
de  
vichy



La Légion intervient surtout entre janvier et juillet 1941<sup>13</sup>. Se heurtant après à davantage de résistance de la part du préfet, perdant peu à peu de sa crédibilité, elle se fait plus discrète par la suite et essaie d'agir à Vichy. Peu homogène à l'image de la droite locale, réunion d'appétits de pouvoirs et de revanche, elle ne tarde guère à se diviser. Sectaires et partisans de l'Union — très minoritaires — se disputent dans certaines communes. A Solliès-Pont, c'est la guerre ouverte entre le maire nommé, notable agricole dorgériste et le premier président local de la Légion qui lui écrit le 1<sup>er</sup> mars 1942<sup>14</sup> : « Il faut convenir que la population avait vu juste en vous refusant sa confiance sous le régime de l'électorat » et, dans le petit village de Brue-Auriac, son homologue se plaint, le 2 juillet de la même année, à la direction départementale de la Légion de la crise qui sévit au sein de la section parce que : « quelques-uns considèrent la Légion moins comme l'instrument de la Révolution Nationale que comme celui de leurs propres appétits ». Ils auraient voulu le remplacement de la municipalité et lui reprochent de ne pas s'y être employé<sup>15</sup>. Ces deux exemples ne sont pas représentatifs de l'ensemble des sections où la majorité appartient aux revanchards qui les utilisent comme le fer de lance de l'opposition municipale.

Certains journaux furent très tôt prisés par les dénonciateurs pour parvenir à leurs fins. Non pas des journaux locaux — sauf les feuilles d'opposition locale de Saint-Raphaël et Hyères — mais certains journaux « nationaux » et en particulier *Gringoire*. Il faut dire que de Carbuccia s'intéresse de près au « Var rouge » ; c'est dans sa villa de Sainte-Maxime que le préfet Gentil contacte le successeur pressenti de Volterra, maire de Saint-Tropez et directeur des Folies-Bergères, élu en 1935 contre les listes socialistes et communistes mais réputé juif. *Candide* et l'organe du P.P.F., *L'Emancipation Nationale* participent de la même manière que *Gringoire* au concert de haines.

Il ressort de l'examen des situations locales que la pression revancharde de la base est davantage à l'origine de l'épuration qu'une volonté d'élimination systématique de l'autorité. Une circulaire de l'amiral Darlan affirmait le 6 janvier 1941 : « Il ne s'agit pas d'exercer des vengeances à l'encontre d'adversaires politiques de la veille. Le gouvernement admet a priori tous les ralliements »<sup>16</sup>. Les premières mesures prises dans le département avaient de quoi faire douter de la sincérité de telles affirmations, c'était une option possible, celle que tentait Lahilonne en fait.

13. Dossiers communaux non classés : Sainte-Anastasia. Le 29 janvier 1941, le maire demande à Lahilonne, sous-préfet alors, « si les mairies sont placées sous la tutelle de la Légion... ou si elles demeurent toujours sous la tutelle préfectorale ou sous-préfectorale ».

14. Dossiers communaux non classés : Solliès-Pont.

15. 18 M 24 : Correspondance légionnaire.

16. Cité dans Y. Durand : *Vichy 1940-1941*, Paris, 1972, p. 109.

Mais la droite locale ne l'entendait pas de cette oreille et l'attitude de la Légion montrait combien elle était fallacieuse.

La Légion tentait de déstabiliser là où elle en avait la force les municipalités élues, non sans succès souvent. A La Motte, un petit village près de Draguignan, ce forcing contraint le conseil municipal et le maire, un des principaux dirigeants viticoles du Var - Bouis - de tendance S.F.I.O. à démissionner le 28 septembre 1941 car la coexistence de 2 pouvoirs ne permet plus « de continuer dans une atmosphère de paix ».

Quelques semaines auparavant, le président local de la Légion avait écrit à ses chefs : « Nos vieux socialistes du Var, un tantinet communard, sont de farouches adversaires. On les aura ! Je vous l'affirme ! ». Le préfet, ne parvenant pas à faire revenir le maire sur sa démission, se résoud finalement à proposer une délégation spéciale légionnaire à Vichy qui se montre peu favorable à cette solution, allant même à suggérer que « devant les circonstances locales », on réexamine la composition de cette délégation <sup>17</sup>.

On a d'autres exemples d'interventions de Vichy dans ce sens ; à Cotignac, la Légion fait tout pour obtenir le limogeage de Carmagnolle, maire depuis 1908, ancien député renaudelliste, et c'est Vichy qui demande au préfet de justifier <sup>18</sup> la dissolution qu'il a fini par suggérer, dissolution qui n'aura d'ailleurs pas lieu. La Légion s'attaque non seulement à des municipalités d'une gauche le plus souvent ralliée, mais aussi à des partisans de l'Etat Français un peu trop marqués par le coin de la République : à Saint-Cyr, le maire, homme d'affaires aux nombreuses relations, républicain national et lavaliste, subit les foudres d'une section légionnaire dont il se joue et qui lui reproche officiellement d'avoir remanié le conseil municipal sans l'en aviser et sans lui faire de place en son sein, sinon en nommant à son insu son vice-président. Dans ce cas là, les efforts d'une Légion qui visiblement a mal digéré les élections de 1935 sont vains <sup>19</sup>.

#### LE « VAR ROUGE » A L'EPREUVE

La prudence, et souvent davantage, manifestée par les élus de gauche, justifiait une politique de conciliation. Nous avons évoqué quelques signes de ralliement : vote de motions en hommage au Maréchal Pétain comme à Hyères, élimination de noms « compromettants » comme à La Seyne, sans parler des innombrables places et artères baptisée du nom du Chef de l'Etat. On voit même le maire socialiste de Fréjus dont la municipalité vient d'être dissoute signer une proclamation jointe à celle de son remplaçant et se

17. 18 M 94 : La Motte, interception postale du 29 juillet 1941.

18. 18 M 90 : Cotignac, intervention du 30 janvier 1942.

19. Dossiers communaux non classés : Saint-Cyr.

terminant ainsi : « Oublions nos mesquines querelles, soyons français avant tout, voilà notre devoir, et faites confiance à nos successeurs. Inclignons-nous profondément devant la haute personnalité du Maréchal Pétain qui ne doit pas être discutée »<sup>20</sup>.

Le député-maire S.F.I.O. Zunino, surveillé de près, est un des premiers à s'inscrire à la section légionnaire de sa localité. Il invite les anciens combattants dont il était le vice-président à faire comme lui et ajoute sur son bulletin d'adhésion : « se met à la disposition de la Légion »<sup>21</sup>. Le président de l'Amicale des maires du Var, Maurel, S.F.I.O. lui aussi, en butte à l'hostilité acharnée de la droite bandolaise, unie provisoirement dans la Légion contre lui, sans illusion sur le sort de son mandat, écrit cependant au délégué régional de la Légion dont il est lui-même membre pour justifier son absence à une réunion l'avant-veille. Nous sommes le 11 mars 1941, son conseil municipal va être dissout le lendemain, or, non seulement il éprouve le besoin de s'expliquer, mais encore il affirme sa solidarité avec le régime en précisant qu'il est de « ceux qui approuvent entièrement le discours du Maréchal du 11 octobre 1940 ». Il regrette que son exemple ne soit pas suivi, car l'ordre nouveau « qui est une nécessité française ne doit pas être la revanche des événements de 1936 »<sup>22</sup>.

Il ne s'agit pas de clouer au pilori tel ou tel élu dont l'attitude au demeurant ne sera pas indigne par la suite, mais de montrer combien le régime bénéficie du soutien ou de la compréhension de nombreux élus de gauche, y compris d'une gauche « avancée ». Nous n'avons pas d'exemples de velléités de résistance chez ces élus. Le seul cas de révocation pour attitude hostile est celui d'un maire d'un tout petit village du Haut-Var, Aiguines, mais celui-ci, Maître Arnaud, est l'ancien dirigeant de la Fédération radicale-socialiste du Var et l'événement se situe en juillet 1941. Dénoncé par les légionnaires et les gendarmes d'Aups pour ses propos ouvertement antivichysois et une écoute ostensible de la BBC, il écrit le 6 août à la direction de la Légion pour stigmatiser ses dénonciateurs et en profite pour conseiller la modification du slogan radiophonique de la Légion : « Pensez et agissez français » en « Légionnaires, pensez et agissez français »<sup>23</sup>. Libre-penseur, franc-maçon, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, ce maire est représentatif des milieux qui, dans la gauche radicale et surtout socialiste, sont les plus réfractaires à Vichy et sont en partie à l'origine de la Résistance gaulliste du Var.

20. 18 M 92 : Fréjus, affiche du 31 décembre 1940.

21. 3 Z 4 19 : La Garde, rapport de police du 5 avril 1941.

22. 18 M 87 : Bandol. Le discours du 11 octobre définit les principales orientations politiques du régime, et en particulier son caractère « hiérarchique et social » en politique intérieure.

23. 18 M 86 : Aiguines.

Le Docteur Cauvin, maire et conseiller général S.F.I.O., maintenu sous Vichy et attaqué pour son attentisme à la Libération, dira, pour se justifier, qu'il a demandé à son ami Maurel de réunir le bureau de l'Amicale des maires du Var en 1940 pour proposer une démission collective. Cette démarche n'aurait pas abouti, Maurel et lui étant seuls favorables à cette solution, et il aurait donc décidé de se maintenir pour protéger la population<sup>24</sup>. Quand bien même une telle idée aurait été avancée — et on ne peut s'empêcher d'être sceptique — son échec montre combien les structures politiques d'avant-guerre ont volé en éclat. Chaque maire, quelle que soit son étiquette, se retrouve seul et se débrouille avec son conseil municipal dont il est le patron souvent incontesté.

Les uns préfèrent démissionner parce que les difficultés s'amoncellent ou qu'ils veulent prévenir la dissolution qui les menace à tort ou à raison ; les autres, un peu dépassés par les événements, se laissent limoger ou, au contraire, se sachant condamnés, mettent un point d'honneur à ne pas abandonner et à être démis. Ce dernier cas ne concerne qu'une poignée de communes. Certains restent comme si de rien n'était et d'autres, menacés, se défendent à coups de profession de foi maréchalistes pour conserver leur place. Chaque municipalité, et en fait chaque maire, détermine son comportement selon des critères particuliers dont le moindre n'est pas le rapport de force local. Une quinzaine de maires éliminés se retrouveront dans la Résistance active, mais aussi une demi-douzaine de maires maintenus. Il y aura peu de « collaborateurs » parmi les éliminés et davantage chez les maintenus. Et, parmi les uns et les autres, les attentistes seront la majorité, « évoluant comme l'ensemble de la population, au rythme des événements de politique intérieure et surtout des nouvelles du front »<sup>25</sup>, espérant, à la Libération conserver leur mairie ou la retrouver.

Dans 26 communes, le maire, suivi par son conseil, choisit la démission. Toutes ces démissions ne s'expliquent pas par la politique et encore moins par une hostilité caractérisée à l'égard du gouvernement, mais la plupart ont lieu entre janvier et juin 1941, soit au plus fort de l'offensive de droite. Des problèmes de santé, d'âge, de résidence interviennent à l'occasion ; dans la majorité des cas, ils ne servent qu'à camoufler la vraie raison de l'abandon, à savoir l'opposition à laquelle on se heurte. Si à Bargemon, le maire démissionne pour raisons de santé, suivi par son conseil qui vote un hommage au Maréchal et promet de répondre « dans n'importe quel cas à son appel »<sup>26</sup>, Zunino à La Garde invoque le 8 avril des charges

---

24. 18 M 96 : La Roquebrussanne, lettre du 13 novembre 1944 à président du Comité Départemental de la Libération.

25. M. Sadoun : *Les socialistes sous l'occupation. Résistance et collaboration*, Paris, 1982, p. 72.

26. A.D. Var 18 M 87 : Bargemon, lettre du 6 février 1941.

devenues trop lourdes et « la sensation de ne plus pouvoir remplir (sa) mission »<sup>27</sup>. Le maire S.F.I.O. de Vidauban prend prétexte de l'expiration de son mandat municipal — prétexte que l'on retrouve dans 6 autres communes — et y ajoute son âge et une santé défaillante. Son conseil, démissionnaire 5 jours après, avoue que la situation du maire est devenue intenable « à cause des agissements hostiles d'un noyau de personnes restées sourdes par esprit partisan à l'appel à l'union lancé par le Maréchal<sup>28</sup> ». Lahilonne, alors sous-préfet, ne jugeait pas utile de dissoudre la municipalité d'Ollioules (USR, avec des descendants de déportés de 1851) qui avait débaptisé la rue Henri-Barbusse et levé de la salle de réunion le buste de Mattéoti ; pourtant le 14 février 1941, elle démissionne parce que son programme est réalisé et que ses membres « croient savoir que leurs remplaçants sont déjà désignés »<sup>29</sup>.

Il est clair que certaines de ces municipalités n'auraient pas été remplacées, du moins dans l'immédiat, si leur démission n'y avait pas contraint les autorités. La démission est une réponse à une situation locale jugée désespérée, mais non un acte d'hostilité déclaré au régime. A la Crau, le conseil municipal (USR - Intérêt local) a fait ses dévotions au Maréchal : un hommage voté le 26 février 1941, la rue principale baptisée de son nom ; mais le maire est âgé et se heurte à une pressante opposition, y compris au sein du conseil où les 4 représentants de la liste adverse (radicaux indépendants) provoquent la crise en démissionnant. Le 10 mai 1941, le maire et ses conseillers majoritaires se démettent à leur tour, laissant la place à un pur représentant de la droite la plus traditionnelle<sup>30</sup>. Aux Arcs, le maire, S.F.I.O. et franc-maçon, mais aussi légionnaire et néanmoins violemment attaqué, démissionne dès le 5 janvier 1941 sous prétexte de fatigue, tout en proclamant son « souci de la défense de la Patrie, son amour du Travail et son culte de la Famille »<sup>31</sup>.

Cependant la majorité des municipalités remplacées ont été dissoutes. On chercherait en vain des actes d'hostilité caractérisée pour l'expliquer. Faute de mieux, la police spéciale, suivant les traces des dénonciateurs, cherche dans la gestion, la vie politique passée, voire la vie privée un motif d'élimination. C'est le cas pour Maurel à Bandol<sup>32</sup>. A la Londe, la besogne est plus aisée, le maire S.F.I.O., décrit comme sectaire et incompétent, a laissé les noms de Salengro, Jaurès et Barbusse dans les rues du village ce qui

27. A.D. Var 18 M 92 : La Garde, lettre du 8 avril 1941.

28. A.D. Var 18 M 100 : Vidauban, lettres du 8 et du 13 mai 1941.

29. A.D. Var 18 M 94 : Ollioules, lettre du 14 février 1941 et 3 Z 4 19 : rapport de police du 6 janvier 1941.

30. A.D. Var 3 Z 4 19 : La Crau, démission du 10 mai 1941.

31. A.D. Var 18 M 86 : Les Arcs, lettre du 5 janvier 1941.

32. A.D. Var 3 Z 4 19 : Bandol, rapport de police du 1<sup>er</sup> février 1941.

permet de le balayer dès février 1941<sup>33</sup>. Mais à La Farlède, l'affaire se corse : le maire est considéré comme hostile très tôt sans que l'on puisse trouver matière à épuration. Conseiller général S.F.I.O., ancien dirigeant des Jeunes Socialistes, gréviste le 30 novembre 1938, il a refusé d'adhérer à la C.G.T. épurée pendant la « drôle de guerre » dans l'arsenal de Toulon où il travaille. Son attitude prudente et une Légion localement peu aggressive font courir l'affaire jusqu'en novembre 1941, époque à laquelle une accumulation de petits faits mineurs (non assistance aux cérémonies légionnaires) permet enfin de s'en débarrasser<sup>34</sup>. Il sera arrêté l'année suivante pour faits de Résistance, mais, en 1941, on ne peut relever contre l'édile qu'un peu de mauvaise volonté, disons au mieux un certain résistance passive.

Les seuls à se défendre avec ardeur, ce sont quelques maires, peu nombreux, qui brûlent sous Vichy ce qu'ils ont adoré sous la III<sup>e</sup> République pour conserver leur pouvoir. On en a un exemple caricatural à Lorgues. Le maire, conseiller général, radical-socialiste, jadis anticlérical, se rallie avec ostentation — hommages répétés au Maréchal, adhésion aux Amis de la Légion — mais il ne manque pas d'adversaires. Recherchant l'appui du préfet, Lahilonne, il se présente pour obtenir une audience comme un fervent admirateur de Clemenceau et un adversaire de toujours de la S.F.I.O., tout en concédant que les chefs radicaux « ont été trop sensibles aux menaces juives et communistes... Si Clemenceau et Bourgeois avaient été là... ». Il se dit prêt à accepter son éviction et « à obéir les yeux fermés au Maréchal »<sup>35</sup>, ce qui ne l'empêche pas d'écrire peu après à Vichy pour réclamer son maintien en poste. Il est remplacé cependant le 14 juin 1941, mais il réapparaît sur le devant de la scène à la Libération... Même scénario à Montfort avec un autre conseiller général, S.F.I.O. celui-là, en butte aux attaques cléricales : il est lui aussi éliminé — en janvier 1942 seulement — non sans lutte comme en témoignent les discours qu'il envoie à la préfecture pour montrer combien son limogeage est injuste. Lors d'une cérémonie aux couleurs, il fait l'historique du drapeau tricolore et ajoute : « Certes le gouvernement est obligé d'appliquer des lois qui paraissent nous diminuer dans notre amour-propre, dans nos biens, dans nos libertés. Nous devons les subir sans nous récrier car elles sont dictées en vue du relèvement de notre chère France : *dura lex sed lex* »<sup>36</sup>.

33. A.D. Var dossiers communaux non côtés/La Londe, rapport de police du 18 février 1941.

34. A.D. Var 18 M 91 : La Farlède.

35. A.D. Var 18 M 93 : Lorgues, lettre du 18 avril 1941 au préfet.

36. A.D. Var 18 M 94 : Montfort, allocution pour une cérémonie aux couleurs en 1941.

D'autres notables, plus habiles et pratiquement inamovibles dans leur fief, attendent. Ils ne s'engagent pas et ne sont pas plus prêts à décrocher en 41 qu'ils ne le seront en 44. Les anciens députés renaudellistes, Carmagnolle et Chommeton, sont de ceux-là. Celui-ci, maire de Bormes depuis 1906, est attaqué sans répit en 1941 et les motifs les plus futiles donnent matière à dénonciations à Vichy de la part d'adversaires résolus, mais, bien épaulé par le préfet, conservant une clientèle électorale assez large, il ne paraît guère effleuré par l'idée de démission <sup>37</sup>.

#### LES NOUVEAUX MAITRES DES COMMUNES

Les battus du suffrage universel ont profité des événements. On l'a vu à Solliès-Pont, mais les exemples abondent aussi bien dans les petits villages (Artigues, Claviers, Esparron, etc.) que dans des localités plus importantes. A Saint-Raphaël, c'est l'ancien maire battu en 1935 qui remplace Maître Fournier avant d'être mis en cause à son tour...

Les « Blancs », conservateurs et cléricaux, ont formé l'armature des nouvelles équipes, le plus souvent par le relais de la Légion et particulièrement avant l'été 1941. A Hyères, le nouveau maire est un aristocrate, ancien officier et président départemental de l'Action Française. Son voisin de La Londe est un grand propriétaire, responsable départemental du P.S.F. et qui a peuplé la nouvelle assemblée de ses amis « nationaux » (dirigeants du mouvement Dorgères, de la Légion et des Croix de Feu). Sainte-Maxime est désormais dirigée par un industriel retraité, ancien président départemental des Croix de Feu et délégué du secteur de la Légion. Lahilonne tente un peu de freiner cette colonisation. A Cavalaire, il fait même relever de ses fonctions le président de la section locale de la Légion qui lui avait reproché, dans une lettre très agressive, de ne pas avoir tenu compte de ses propositions (juillet 1941) <sup>38</sup>. C'était encore l'époque où ses relations avec le chef départemental de la Légion étaient correctes, mais, en septembre, quand celui-ci veut faire intervenir le Directoire National pour accélérer les remplacements, et contrôler ainsi les propositions préfectorales, le temps de la coexistence pacifique est révolu.

Il reçoit une fin de non-recevoir :

« Soyez persuadé que la plus grande diligence est apportée, par l'administration à l'étude des problèmes qui intéressent vos sections et que celles-ci peuvent entièrement faire confiance en cette matière comme en toutes autres, aux pouvoirs publics » <sup>39</sup>.

37. A.D. Var 18 M 88 : Bormes. En marge d'une nouvelle demande de renseignements de Vichy le 9 janvier 1942, on peut lire : « C'est la nième demande de ce genre » avec un point d'exclamation rageur.

38. Cour de Justice d'Aix-en-Provence, dossier Co., correspondance légionnaire.

39. A.D. Var 18 M 86 : Correspondance du chef de la Légion du 29 septembre 1941 et réponse du préfet du 3 octobre.



Jouant à l'occasion les factions légionnaires les unes contre les autres, il essaie de placer les moins sectaires, les plus « républicains », ceux qui lui sont politiquement les plus proches à la tête des communes. A Saint-Raphaël, il élimine le maire nommé par son prédécesseur pour un gestionnaire moins impopulaire et moins marqué, qui ne tarde pas à « s'accrocher » avec la Légion. De même un peu plus tard à Sanary.

Mieux que des étiquettes politiques qui ne font que confirmer la diversité relative du pétainisme, le milieu social des nouveaux édiles éclaire la nature du régime et de ses soutiens. De ce choix, émerge une élite « d'honnêtes gens ». Contre les petits notables élus de la République « rouge », se sont dressés les hommes d'ordre et de biens, « les plus apparens » comme on aurait dit sous l'Ancien Régime.

Le tableau, limité aux seuls maires et présidents de délégation spéciale, illustre ce glissement. Le seul ouvrier et les deux instituteurs se trouvent du côté des éliminés. Les professeurs, le cadre des chemins de fer, les percepteurs et contrôleurs des contributions, les officiers sont de l'autre côté. Le poids de l'armée et de la marine est considérable (14 militaires). Le régime de Vichy, c'est aussi l'armée au pouvoir au plan local, mais elle n'y est pas seule. Les nouveaux cadres — les ingénieurs — émergent aussi, il est vrai pour la plupart issus de la marine (6 sur 11), associés à des couches professionnelles plus traditionnelles : professions libérales et agriculteurs. Pour ces dernières catégories l'équilibre a l'air de se maintenir ; en réalité, les avocats sont éliminés et les gros exploitants ou propriétaires dominant. D'un côté, 17 cultivateurs représentatifs de la « démocratie » rurale, de l'autre une majorité de « gros » (région d'Hyères en particulier) auxquels sont liés plusieurs officiers et ingénieurs. Le commerce et l'artisanat, porteur rural traditionnels du monde rural sont laminés (6 au lieu de 11).

Les notabilités traditionnelles ont remplacé les élus. Disparaissent : 1 sénateur, 5 députés, 6 conseillers généraux, 2 conseillers d'arrondissement et 2 notables agricoles. Obtiennent des responsabilités municipales : 7 notables agricoles, 1 président de syndicat de commerçants, un ancien président général du Conseil des Prud'hommes de Marseille (membre de la Chambre de Commerce, etc.), un médecin qui va devenir vice-président du Conseil de l'Ordre dans le Var, 2 juges de paix, le président des associations catholiques du Var, 11 présidents de sections locales légionnaires. Le remplacement de Zunino, négociant en huile — propriétaire, conseiller général et député S.F.I.O. — par Elluin, propriétaire de plus de 200 ha de terres, président de la très ancienne Société d'Agriculture et d'Horticulture du Var, membre de la Chambre d'Agriculture et du conseil d'administration du Syndicat des Vignerons du Var, considéré par la police <sup>40</sup> comme

40. A.D. Var 18 M 92 : La Garde, notice individuelle. Elluin est aussi membre de la Commission interministérielle de la Viticulture, président de la Fédération Varoise des caves coopératives, président de la distillerie coopérative « La Varoise ».

« catholique zélé » et « républicain libéral » est significative du changement apporté, mais dans une certaine mesure seulement car l'émergence des ingénieurs souligne que même au niveau local apparaissent ces nouvelles élites techniciennes dont le rôle à Vichy a été maintes fois souligné. Le remplacement d'Escartefigue, ingénieur mais surtout politicien professionnel, par Coulon, ingénieur général de la Marine, venu du ministère de la Marine avec une réputation « d'organisateur hors de pair qui a la politique en aversion »<sup>41</sup> est tout autant significatif.

Malgré tout, l'ensemble de l'échantillon garde une allure très traditionnelle. Comment ne pas noter l'apparition de 7 noms à particules ? Comment ne pas conclure à la gérontocratie quand 27 maires nommés sont des retraités au lieu de 5 parmi les éliminés ? Le seul jeune maire nommé est celui de La Valette, dans l'orbite toulonnaise, réfugié de Paris, sociologue de 30 ans, « parachuté » lui aussi pour éliminer une municipalité pourtant méritante dans l'optique du nouveau régime<sup>42</sup> ; ses seuls mérites consistent à être l'héritier d'une vieille famille de la région et le neveu du contre-amiral Mottet, conseiller national, retiré dans le Var. Par là, il ne détonne pas tellement sur l'ensemble dominé par la propriété terrienne, l'armée, l'aristocratie et la bourgeoisie ancienne, le cléricisme et une maturité souvent dépassée (âge moyen : 56 ans, les moins de 50 ans ne sont que 8).

L'étude de l'ensemble des membres des délégations spéciales et conseils municipaux nommés ne ferait que confirmer ces tendances. Si nous prenons la municipalité démissionnaire de La Seyne, une des rares villes ouvrières du département, nous constatons qu'elle est composée de 3 membres des professions libérales (dont le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint), de 4 commerçants ou négociants, 1 professeur, 1 agriculteur, 1 employé en retraite, 1 patron pêcheur, 3 cadres moyens de la marine et 8 ouvriers. La municipalité nommée comporte quant à elle : 5 officiers en retraite (dont le maire et 2 adjoints), 3 professions libérales, 3 agriculteurs, 1 professeur de l'enseignement libre, 1 industriel, 3 commerçants, 3 employés, 2 retraités et 1 ouvrier<sup>43</sup>. Encore faut-il tenir compte que la loi du 16 novembre rendait obligatoire la présence d'au moins un représentant des groupements professionnels. Elle rendait aussi obligatoire, outre la présence d'un père de famille nombreuse, celle d'une femme, cantonnée d'ailleurs, dans les fonctions traditionnelles de mère et dame de charité. Mentionnons pour la

41. « Le Petit Var » du 2 décembre 1940.

42. A.D. Var 3 Z 4 19 : La Valette. La municipalité de tendance socialiste indépendante a été élue contre une liste S.F.I.O. - P.C.F. Elle a de bonnes relations avec la Légion locale, elle a fait mettre un portrait peint du Maréchal dans la salle du conseil et baptiser de son nom l'artère principale de la commune (rapport de police du 28 janvier 1941).

43. A.D. Var 18 M 97 : La Seyne.

petite histoire que c'est le Var qui a eu la primeur de la chose puisque la première municipalité nommée en France comprenant des femmes — il y en avait deux — fut celle de Fréjus, information couverte à la une dans le *Paris-Soir* du 30 décembre 1940.

#### COMMUNES A HISTOIRES, COMMUNES SANS HISTOIRE

Un portrait contrasté des communes du Var se dégage de cette période. Le passage momentanée d'une partie des municipalités de gauche dans des mains de droite, la lutte pour le pouvoir communal ou son absence permettent de repérer des zones de calme et des lieux de conflits. Ces derniers peuvent apparaître par endroit comme l'épilogue des luttes passées, mais aussi un signe annonciateur de la reconquête postérieure d'une partie du Var par la droite.

Toulon, par sa taille, est à part. La population paraît peu concernée par le changement municipal, malgré la surprise causée par l'élimination — définitive au demeurant — de Marius Escartefigue. L'influence de la Marine, la nomination d'hommes peu engagés dans les luttes d'avant-guerre facilitent la transition. C'est le même phénomène à Draguignan où la présence de la préfecture, le poids de ses employés et la modération du maire nommé contribuent à rendre très terne la vie municipale.

Hors du temps, passant sans s'en apercevoir au travers des événements, la plupart des petits villages isolés des zones montagneuses (Haut-Var alpin, Sainte-Baume, Estérel) ne connaissent pas plus de changement en 1940 qu'ils n'en connaîtront en 1944. Faute de solutions de rechange, faute de moyens, la vie politique y est inexistante. Ils continuent de décliner sans bruit. Sauf quelques-uns où des rivalités acharnées se perpétuent, s'aiguisent même avec les possibilités offertes par les changements politiques (Aiguines, Tanneron, Bagnols-en-Forêt, Artigues, etc.). Finalement aussi indifférents au monde qui les entoure, ils traversent la période, crispés sur les limites étroites de leurs querelles.

En revanche, les communes plus prospères des zones littorales et moyennes du département continuent à connaître un vie politique obstinée qui revêt parfois des formes traditionnelles (charivari, rivalités de cercles, regain de la question religieuse, etc.) ou nouvelles (action clandestine).

Dans la zone moyenne, le cœur du « Var Rouge », de Pourrières à Fayence, la lutte se poursuit entre les « Blancs » et les « Rouges » avec leurs cercles ou leurs cafés. Dans ces communes disputées, la droite gagne parfois si elle a conservé de la période précédente suffisamment de forces et de dynamisme. Dans la région viticole de Brignoles, le long de la dépression qui entoure les Maures, dans les collines de l'est varois « tombent » momentanément des localités comme Le Muy, Vidauban, Montfort, Flayosc, Barjols. Dans d'autres, malgré des situations dignes de Clochemerle où curé et maire s'affrontent comme à Nans-les-Pins, la

municipalité résiste et garde la place, en faisant preuve d'une certaine docilité (à Flassans où le maire est conseiller général S.F.I.O., par exemple).

Dans la même région moyenne, certaines communes se distinguent par la stabilité de leurs élus que personne ou presque personne ne remet en cause. C'est bien sûr le cas des municipalités de droite (Saint-Maximin), mais elles sont si peu nombreuses... ce sont des municipalités de gauche, souvent d'une gauche modérée, dans des localités sans partis politique très organisées avant-guerre et surtout nantie d'une droite débile, incapable d'offrir une solution de rechange, ainsi à Fayence ou Trans (municipalités radicales-socialistes), à Carcès ou Cabasse (U.S.R), à Rougiers ou La Roquebrussanne (S.F.I.O).

Par contre, sur le littoral ou autour de Toulon, on ne retrouve pas ces communes relativement unanimes, à l'exception de quelques localités restées agricoles comme Grimaud. Nous avons là des communes déchirées entre une gauche souvent socialiste (Bandol, Six-Fours, Hyères, Saint-Raphaël, etc.), parfois radicale (Sanary, etc.), encore majoritaire au suffrage universel, et une droite en plein essor qui associe les familles blanches traditionnelles et une nouvelle droite d'officiers et de bourgeois en retraite, souvent « étrangers », parfois coloniaux, animateurs du P.S.F., voire du P.P.F., et surtout d'associations d'anciens combattants, de syndicats d'initiative ou associations charitables. L'alliance des deux composantes aboutit dans la plupart des cas à leur victoire provisoire, sauf à Bormes où Chommeton demeure inamovible. Ils seront d'autant plus rejetés à la Libération que les localités méridionales n'aiment guère les intrusions d'« étrangers » dans leurs affaires, remarque qui vaudra aussi à la même époque pour certaines délégations municipales nanties de la légitimité résistante mais non de l'aval de la majorité autochtone. Mais, pour en revenir à l'installation de la droite sur la côte par le régime de Vichy, il est clair qu'elle annonce la reconquête électorale opérée sous la V<sup>e</sup> République.

Seule La Seyne se distingue, le rapport de force y est nettement défavorable à la droite. Son passage à la mairie n'est qu'une parenthèse dans le duel qui oppose socialistes en place en 1939 et communistes bien implantés dans un milieu ouvrier caractéristique de la localité. Cette rivalité continue dans la clandestinité et se résoudra au profit des communistes grâce à leur action dans la Résistance.

A La Seyne comme ailleurs, la plupart des municipalités nommées perdent rapidement les soutiens fragiles dont elles disposaient. La cascade de démissions qui les agite en 1943-44 en est la preuve, tout comme la difficulté de leur trouver des remplaçants. Non seulement l'état oligarchique a échoué dans sa tentative d'encadrement de l'opinion, mais encore, par l'épuration, il a accéléré le passage de l'opinion républicaine dans l'opposition. Le Maréchal Pétain avait déclaré le 13 août 1940 : « La révolution par en haut — comme on l'a appelée — descendra de proche en

proche jusqu'aux assises de l'Etat et de la Nation ». Or bien au contraire, l'attachement à la République et à la démocratie dont la commune était le champ le plus immédiat allait contribuer à la naissance et à l'enracinement de la Résistance.

Jean-Marie GUILLOIN.

## REPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES MAIRES (1939 - 1942)

CATEGORIES	MAIRES ELIMINES	MAIRES NOMMES
Ouvriers	1 (arsenal Toulon)	0
Employés	1 (retraité Marine)	2 dont 1 retraité chemin de fer
Fonctionnaires	4	6
dont enseignement	2 instituteurs retraités	2 professeurs
fisc	0	3 retraités
police	1 retraité	0
administration	1 cadre préfecture	0
P.T.T.	0	1
Armée - Marine	0	14 dont 12 retraités 3 médecins 9 officiers 2 s/s officiers gendarmerie
Cadres	2 (ingénieur et cadre commercial)	11 dont 10 retraités 6 marine 1 chemin de fer
Prof. libérales	12	12
médecins	5	6
pharmaciens	2 (1 retraité)	1
avocats	2	0
notaires	1	3
huissiers	0	1
assureur	0	1 retraité
Commerce - artisanat	11	6
artisan	0	1
courtiers négociants	8	3
services (cafés, etc)	3	2
Industriels - entrepreneurs	5	5 dont 2 retraités
Agriculteurs	17	14
Sans prof.	0	1 mutilé
Indéterminé	10	1
Total	63	72

*Remarques* : le total des maires ou présidents de délégations spéciales nommés est supérieur à celui des maires éliminés car dans certaines communes, il y a eu plusieurs nominations successives.

*Pour les maires maintenus*, la répartition est la suivante : Ouvriers 2 (1 retraité) ; Employés 3 (1 retraité Marine) ; Fonctionnaires 8 dont 5 retraités enseignement, 1 du fisc, 1 ingénieur Ponts et Chaussées ; Armée - Marine 2 retraités (officier et s/s officier) ; Cadres 1 ingénieur retraité ; Prof. libérales 6 dont 1 médecin, 2 avocats, 1 notaire ; Commerce - Artisanat 7 ; Industriels - Entrepreneurs 11 ; Agriculteurs 32 ; Sans prof. 1 retraité.